

GUIDE DE RÉOUVERTURE DU COMPLEXE HUGUES-LAVALLÉE À L'ATTENTION DES USAGERS

Qualité de l'eau

Les concentrations de désinfectant utilisées pour traiter l'eau des piscines, comme prescrit dans les règlements provinciaux, sont en mesure d'inactiver les coronavirus comme celui causant la COVID-19. (INSPQ)

Voici les actions prises afin de favoriser un environnement sécuritaire pour la pratique de votre activité sportive :

1. Réduire la capacité maximale d'utilisateurs présents en même temps dans le complexe :
 - ✓ En adaptant la programmation de cours dans le but de réduire l'achalandage dans les espaces communs (couloirs, piscine, vestiaires);
 - ✓ En réduisant le nombre de casiers disponibles afin de faciliter le respect de la distanciation physique dans les vestiaires;
 - ✓ En supprimant temporairement l'accès aux spectateurs et en donnant accès seulement aux utilisateurs des plateaux;
 - ✓ En réduisant les croisements entre les utilisateurs par l'alternance d'utilisation des vestiaires et des portes d'accès au complexe.
2. Cesser temporairement le prêt de matériel dans les activités de baignades libres et de cours;
3. Installer un marquage au sol servant de points de repère afin que vous puissiez respecter le 2 m de distanciation physique avec les autres utilisateurs et le personnel;
4. Installer un écran de protection en Plexiglas à la réception;
5. Mettre à la disposition des stations de lavage des mains;
6. Établir une routine quotidienne de désinfection des installations;
7. S'assurer que le personnel aquatique suive la formation spécifique pour effectuer leur travail dans un contexte de COVID-19.

Santé et sécurité avant tout

Présentez-vous des symptômes de fièvre ou de toux ?

Avez-vous des difficultés respiratoires ?

Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou en attente de résultat d'un test ?

Si une personne répond **oui** à une de ces questions, elle ne pourra pas accéder au Complexe Hugues-Lavallée.

Couvre-visage

Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur du Complexe Hugues-Lavallée pour les personnes de 10 ans et plus.

Vous devez le porter en tout temps. Il est possible de le retirer pour la pratique de votre activité physique. Le port du couvre-visage est interdit dans la piscine. SVP, amener votre sac sur la plage de la piscine pour y déposer votre masque.

Inscription

Vous pourrez faire vos inscriptions uniquement en ligne. Pour du soutien, communiquez avec nous durant les heures de bureau.

Entrée et sortie du CHL

Lors de la confirmation de votre activité, vous serez informé de la porte que vous devrez utiliser pour entrer et sortir du bâtiment. Dès votre arrivée, vous devrez laver vos mains, déposer vos souliers/bottes dans les espaces prévus à cet effet et vous diriger à la réception pour donner votre présence. La réceptionniste vous indiquera le vestiaire assigné à votre plage horaire s'il y a lieu.

15 minutes

Le vestiaire sera accessible seulement 15 minutes avant et après l'activité. Il est fortement recommandé d'enfiler votre maillot de bain avant votre arrivée.

Mode de paiement sur place

Afin d'éviter la manipulation d'argent par les employés, nous vous demandons de payer par carte de débit ou de crédit.

Capacité maximale de la piscine

Pour respecter les mesures de distanciation dans la piscine et les vestiaires, la capacité maximale d'accueil a été revue à la baisse lors des bains publics. Il est donc possible que l'accès vous soit refusé si la capacité maximale de baigneurs est atteinte.

Spectateurs

Les spectateurs ne seront pas admis temporairement dans le complexe afin de réduire l'achalandage et de favoriser la distanciation physique entre les utilisateurs des différents plateaux.

Moniteur

Le travail des moniteurs sera différent en raison de la distanciation physique. Ceux-ci agiront à titre d'animateur à l'extérieur de l'eau. Les parents seront nécessaires pour manipuler et assurer la sécurité des enfants. Tous les cours nécessitant la présence des parents se dérouleront dans la partie peu profonde de la piscine.

Accompagnement

À la suite des recommandations de la Croix-Rouge, nous avons pris la décision que les enfants inscrits dans les niveaux junior 1-2-3-4 et préscolaire doivent être accompagnés d'un parent dans l'eau.

Venir chercher son enfant

Pour les enfants qui ont des activités non accompagnées, les parents devront venir chercher les enfants à l'entrée désignée tout en restant à l'extérieur du bâtiment. Une personne responsable sera présente à la porte.

Utilisation du matériel

Il n'y aura pas de possibilité de prêt de matériel. Vous devez donc apporter vos aides flottantes (VFI, ballon dorsal, etc.) en cas de besoin. Lors des bains en longueur, il est permis d'amener une planche, un pull-buoy, des palmes et des plaquettes d'entraînement. Nous vous suggérons d'apporter votre bouteille d'eau.

Vestiaires universels

Vous serez dirigé vers un vestiaire universel (mixte) selon votre plage horaire pour faciliter la désinfection qui sera réalisée de façon régulière. Chaque famille aura accès à un seul casier. Vous devrez utiliser les espaces d'habillage fermés dans le but de respecter la pudeur des usagers. Les utilisateurs des gymnases et de la salle de cours n'auront pas accès aux vestiaires avant et après leur activité.

Douches

Nous demandons aux baigneurs de prendre une douche savonneuse avant d'entrer à la piscine. Pour cette raison, seulement les douches ouvertes seront disponibles. Il ne sera pas permis de prendre votre douche après votre activité. Les douches avec rideau seront disponibles comme espace d'habillage.

Couloir de nage

Lors des bains en longueur, des couloirs doubles seront installés. Cette disposition permettra l'aller dans un couloir et le retour dans l'autre.